

Préserver notre environnement et assurer un cadre vie agréable et respectueux de la nature est une des priorités de PACTE. C'est pourquoi nous proposons de :

- Donner la priorité à la LUTTE contre les INONDATIONS : en entretenant régulièrement les cours d'eau, les avaloirs, les fossés, les fascines (privilégier les fascines vivantes), les bassins d'orages ; en favorisant la plantation de haies dont le miscanthus (qui peut être utilisé comme fascine vivante, en permaculture, et même en biomasse)
- Appliquer le principe de précaution en ce qui concerne les pesticides (analyse de la qualité de l'air). Instaurer un dialogue constructif avec tous les acteurs de monde agricole pour mettre en place des solutions à l'échelle communale (plantation protectrice pour limiter la dispersion, horaire d'aspersion aux abords des écoles, bandes enherbées aux abords des lieux de vie, etc.) Initier et faciliter le dialogue entre citoyens mitoyens d'un champ et l'agriculteur qui l'exploite (courrier en début de culture en précisant le type de culture, ses exigences en termes de traitement, la fréquence ainsi que les conditions de pulvérisation).
- Être pro-actif en matière de biodiversité (prévoir la plantation obligatoire d'arbre(s) dans les permis de bâtir). Lutter contre les plantes invasives le long des cours d'eau, des sentiers, dans les cimetières. Utiliser au maximum des plantes indigènes voire mellifères dans les aménagements communaux. Planter du trèfle dans les cimetières pour éviter l'invasion de chardon et autres mauvaises herbes. Développer le maillage écologique avec les bassins d'orage et zones de rétention (en collaboration avec les associations de terrain)
- Encourager les initiatives telles que jardins partagés ou potagers collectifs en autorisant l'occupation temporaire du domaine public par des citoyens (bacs avec des incroyables comestibles sur les places de village), promouvoir les bourses aux plantes indigènes/mellifères, le compostage de quartier, adhérer à la journée de l'arbre, soutenir les apiculteurs locaux ...
- Entretien des chemins de remembrement et de promenades en partenariat avec le Conseil Consultatif des Aînés qui en a fait un inventaire très utile. Soutenir par des subsides communaux les associations qui protègent l'environnement et la biodiversité. Encourager la mobilité douce (pistes cyclables en lien avec le Ravel, prêt de vélos électriques communaux en test, ...).

Défendre l'environnement est aussi une de nos priorités et nous proposons de :

- Élaborer un plan communal de lutte contre les incivilités et la délinquance environnementale et privilégier le travail d'intérêt général aux amendes en cas d'infractions constatées. Mettre en place des actions éducatives (prévention SUR les sites concernés, pas uniquement des affiches dans les écoles). Augmenter le nombre de poubelles publiques et lutter contre le dépôt sauvage autour des poubelles.
- Installer des fontaines à eau dans les écoles ; encourager les achats groupés, les matériels recyclés partagés (bourse au matériel inter écoles). Assurer le suivi jusqu'au bout de la chaîne du tri des déchets dans les écoles et bâtiments publics. Définir une charte d'éco-consommation pour les événements soutenus/organisés par la commune. Favoriser les produits locaux et le circuit court lors des événements soutenus par la commune et dans les cantines scolaires
- Adapter la taxe déchet en fonction de la cellule familiale (personnes isolées, CPAS, etc.), en tenant compte que 5 personnes ne produisent pas 5 fois plus de déchets !